

# Nouvelles monnaies : les enjeux macro-économiques, financiers et sociétaux

## Déclaration du groupe de l'UNAF

Le groupe de l'UNAF souligne le travail accompli relatif à un thème, objet d'interrogations.

Si tous les aspects de ces nouvelles données sont examinés, analysés avec soin, il n'en demeure pas moins que nous restons perplexes sur la nécessité d'ajouter à la monnaie officielle, une monnaie complémentaire à disposition des consommateurs.

A l'origine était le troc, par la suite et très rapidement, sont apparues des formes de monnaies locales. L'histoire nous montre que les voyageurs entrant dans une ville étaient dans l'obligation de changer leur monnaie pour acquérir la monnaie locale seule acceptée par les commerçants du lieu. Par la suite ces différentes monnaies ont été supprimées pour une uniformité sur le plan national et être remplacées par une monnaie nationale unique, le Franc. L'Europe arrive : nouvelle étape. Pour la libre circulation des biens et des personnes à l'intérieur des frontières de l'Europe, l'Euro est utilisée partout et pour tous.

Le retour à la monnaie locale est un éclatement de cet effort pour parvenir à une monnaie unique et un retour aux particularismes. L'avis analyse parfaitement cette situation et le groupe de l'UNAF retient surtout les réserves qui sont formulées sur les raisons et les éventuels bienfaits de ces nouvelles monnaies.

L'avis rappelle ce qui a pu motiver, pour certains, les créations diverses et variées de ces monnaies locales :

- le lien social. Mais cette affirmation est-elle vraiment réelle ? Y a-t-il l'adhésion du plus grand nombre ? Le risque n'est-il pas plus grand de voir se développer la fraude aux prélèvements obligatoires peu compatible, avec la cohésion sociale ?
- le développement des transactions et activités à l'intérieur d'un secteur déterminé. Si ces nouvelles monnaies ne sont pas obligatoires, comment peut-on être certain du développement des transactions ?

Comment peut-on considérer qu'une nouvelle monnaie puisse permettre de s'adapter à la société, aux nouveaux besoins des utilisateurs, puisse créer une offre complémentaire ou différente de celle régie par la monnaie traditionnelle ainsi que créer ces monnaies complémentaires permettrait de répondre à des besoins jusqu'alors insatisfaits ?

Il est vrai que ces nouvelles monnaies, tant par leur diversité que par leur nombre, ne sont pas significatives et ne représentent pas une masse appréciable en terme de nombre de transactions mais également de montant.

Est-ce dans l'intérêt des familles de voir se diversifier les monnaies pour leurs achats dans le commerce de proximité ? Par ailleurs, le groupe de l'UNAF s'interroge sur l'avantage mentionné dans l'avis : *« le rôle éducatif et pédagogique de ces nouvelles monnaies peut être souligné. Il peut favoriser une appropriation par les citoyens de décisions concernant la monnaie et, par-là, une extension de l'exercice de la démocratie »*.

Le groupe de l'UNAF partage les interrogations de l'avis concernant les mécanismes de spéculation, les coûts de fonctionnement, les difficultés d'accès aux monnaies complémentaires virtuelles. La confiance n'est pas au rendez-vous et, pour être généralisées, ces monnaies devraient respecter les mêmes règles et précautions que les monnaies souveraines.

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.